e du N 2

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Profession de Foi de René Pleven

Electeurs et Electrices de la Circonscription de DINAN

Les années 1960-1970 sont capitales pour la Bretagne.

Afin que la jeunesse qui monte puisse gagner sa vie, fonder des familles sans avoir à émigrer en masse vers la région parisienne ou les autres parties les plus industrielles du pays, il faudrait avoir créé au cours de la période 1960-1970 dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, **cent mille emplois nouveaux** au minimum.

Simultanément, nous devons **élever le revenu et les conditions de vie de l'ensemble de la population bretonne** dont le niveau reste sensiblement inférieur à celui de la moyenne française.

OBJECTIFS REGIONAUX

Ces objectifs exigent la multiplication des établissements d'enseignement de tous les degrés, et principalement agricoles et techniques, la modernisation de nos moyens routiers, ferroviaires et portuaires, du service téléphonique, la rénovation de l'infrastructure économique et sociale de nos villes, de nos campagnes et de nos stations touristiques (renforcement des réseaux électriques, généralisation des adductions d'eau, élargissement et goudronnage des chemins ruraux, arasement des talus, remembrement, développement des services hospitaliers, de l'équipement hôtelier et touristique, extension des installations sportives : terrains, piscines, salles omnisport, nautisme, facilités de perfectionnement culturel), ainsi qu'un effort accru de construction portant notamment sur des logements plus économiques que les actuelles H.L.M., et de transformation de l'habitat rural, l'implantation dans notre province d'entreprises nouvelles employant main-d'œuvre masculine et féminine.

Satisfaire ces besoins demande des investissements se chiffrant par un nombre élevé de milliards, mais dont le total est très inférieur à celui des crédits exigés pour l'extension et la transformation du seul métro parisien, ou par le projet de jonction entre le Rhône et le Rhin.

Ce n'est plus par la méthode des petits paquets, par l'octroi de crédits arrachés à l'occasion de chaque budget que peut être assuré l'avenir de la région bretonne.

Il faut une **Loi-Programme** prévoyant sur une période d'années, et dans le cadre du Plan national, les crédits affectés dans chaque budget aux objectifs énumérés ci-dessus.

Avec mes collègues groupés à l'intérieur du C.E.L.I.B., j'ai obtenu du Gouvernement et du Parlement en Juin 1962, l'engagement qu'une telle Loi-Programme serait déposée en 1963.

Mon premier objectif sera de m'assurer qu'elle contient les dispositions nécessaires, d'obtenir son vote, de veiller à son application.

OBJECTIFS POLITIQUES NATIONAUX

L'entreprise de **rénovation** à laquelle je souhaite voir associées toutes les classes de la population bretonne par ses syndicats agricoles, ouvriers, ou d'inscrits maritimes, ses Chambres de Commerce et d'Industrie, ses Chambres de Métiers, ses groupements de jeunes, ses Syndicats d'Initiative, ses associations culturelles, exige, pour être menée à bien un climat national d'expansion économique, une stabilité financière et monétaire auxquels il serait à la fois contraire à la justice et à la simple objectivité de ne pas reconnaître ce qu'a été la contribution de la Cinquième République et du Général de GAULLE, son premier Président.

L'hommage rendu à ce qui a été accompli depuis 1958 ne doit pas faire oublier ce qui a été réalisé dans les difficiles années qui suivirent la Libération pour le relèvement des ruines de la guerre et la réalisation des trois premiers Plans français.

C'est pourquoi je place ma candidature sous le signe de l'union.

Si vous me renouvelez votre confiance, je m'efforcerai d'aider au rapprochement des démocrates par la formation d'une **majorité de gouvernement** reflétant la volonté populaire telle qu'elle se sera exprimée aux élections législatives, et décidée, dans le respect de la Constitution de 1958, dans la préservation de la **paix scolaire,** à assurer la **stabilité du gouvernement** et le **bon fonctionnement des institutions.**

Pouvoirs exécutif et législatif doivent respecter leurs attributions constitutionnelles, dans un esprit de coopération. **Un gouvernement fort et stable est parfaitement compatible avec un Parlement qui légifère et qui contrôle sans harceler,** avec un pouvoir judiciaire dont l'indépendance est la protection de tous les citoyens, avec une radio et une télévision objectives, dont il est nécessaire qu'un statut nouveau garantisse l'impartialité.

OBJECTIFS SOCIAUX

L'unité dans un pays comme la France exige encore que la prospérité et le redressement national ne laissent pas subsister des détresses et des injustices matérielles et morales aussi inacceptables pour notre cœur que pour notre raison. L'un des rôles du Parlement est de veiller à ce que ceux qui sont les moins organisés et **les plus faibles :** personnes âgées, veuves, blessés du travail et de la vie, diminués physiques implaçables ne soient pas oubliés.

J'ai toujours défendu leur cause, comme celle des **serviteurs civils et militaires de l'Etat, des Anciens Combattants, des Prisonniers, des Pensionnés de la Marine Marchande, des vieux travailleurs de la campagne et de la ville.** Je continuerai à veiller à ce que l'Etat tienne à leur égard, comme à celui du personnel de ses services, ses engagements. Je m'efforcerai d'obtenir pour les **anciens exploitants,** actuellement exclus de tout régime de sécurité sociale, le droit de racheter leurs cotisations et, au fur et à mesure que le permettra l'arrivée à la vie active des classes pleines, **l'abaissement de l'âge de la retraite des travailleurs des villes et des champs.**

Le prix de la vie qui intéresse toutes les **mères de famille,** tous les foyers, est aussi élevé dans notre arrondissement touristique que dans ceux où le niveau des salaires et des allocations ou indemnités qui s'y rattachent est plus élevé.

Les **ouvriers** de Dinan et de nos bourgs demandent une révision des abattements de zones qui devraient être alignés sur ceux en vigueur dans les villes de Dinard et de Saint-Malo. Je soutiendrai cette revendication, de même que, comme par le passé, je lutterai pour la réalisation effective de la **parité des avantages sociaux** et des niveaux de vie des **cultivateurs,** des **artisans ruraux** et des citadins. Je veillerai à ce que **les grandes lois agricoles de 1960 et 1962** soient effectivement et loyalement appliquées, à ce que soient facilités les prêts pour **l'installation des jeunes** de toutes les professions.

Enfin, la solidarité française doit reconnaître les sacrifices matériels et moraux subis par nos compatriotes d'Algérie et des pays d'Outre-Mer devenus indépendants. Les mesures prévues pour faciliter leur intégration dans l'activité nationale doivent être plus rapidement appliquées, leur droit à réparation des dommages subis promptement défini.

LES COLLECTIVITES LOCALES

Président du Conseil Général des Côtes-du-Nord depuis quatorze années, je connais dans leur ampleur et dans leur détail les difficultés financières des communes et des départements. Communes rurales dont la population a si souvent diminué entre les deux recensements, villes principales dont l'expansion pose d'autres problèmes, ont besoin d'une réforme des finances locales, **d'une meilleure répartition des produits de la taxe locale et de divers autres impôts prélevés par l'Etat, du rétablissement intégral du fonds routier,** institué par un gouvernement que je présidais. Il faut utiliser une partie des plus values fiscales à la **réforme des finances locales** en chantier depuis trop d'années, afin que puissent être allégés les tarifs des patentes, de la personnelle mobilière et autres impôts locaux.

CONSTRUCTION D'UNE EUROPE UNIE

L'œuvre d'unification européenne doit se poursuivre méthodiquement jusqu'à ce que **l'unité politique et économique de l'Europe** devienne une réalité.

Représentant du Parlement français à l'Assemblée Européenne pendant la dernière législature, j'ai participé activement à l'application progressive du **Traité du Marché Commun,** facteur essentiel de notre prospérité, garantie de **débouchés** pour les excédents de notre production agricole.

Nous devons maintenant favoriser l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Europe, adhésion qui offrira une chance nouvelle à notre économie régionale, en raison de notre voisinage de l'Angleterre.

LA PAIX

Cette Europe unie, dont la puissance n'a aucun caractère agressif, doit partager avec nous les charges de l'aide qui doit être donnée aux Etats nouvellement conduits à l'indépendance. Elle est un des éléments nouveaux de l'équilibre mondial et de la paix. Pour protéger celle-ci, la France doit reprendre un rôle actif au sein de l'Alliance Atlantique et des Nations Unies. Elle doit aussi apporter à son Armée, qui vient de traverser de dures épreuves, l'appui moral de sa confiance pour s'adapter à ses nouvelles missions.

VOTEZ MASSIVEMENT

Les conditions de la compétition du 18 Novembre doivent vous permettre de désigner, **dès le premier tour,** le représentant de la circonscription de Dinan à l'Assemblée Nationale.

Votre devoir est donc clair. Il s'agit, SANS ABSTENTION, de vous rendre aux urnes le dimanche 18 Novembre. Plus votre élu aura recueilli **un nombre élevé de voix,** mieux vous l'aiderez à défendre vos intérêts, à réaliser le programme que vous aurez approuvé.

Je vous donne l'assurance si vous me renouvelez votre confiance de **consacrer toutes mes forces,** demain comme hier, à la tâche que vous m'aurez, une fois de plus, confiée.

VIVE LA REPUBLIQUE **VIVE LA FRANCE.**

René PLEVEN

Candidat républicain d'Union
Président du Conseil Général
Compagnon de la Libération
Commandeur du Mérite Maritime.

Remplaçant éventuel :

Ernest ROUXEL

Républicain d'Union
Maire de Ploubalay, Conseiller Général,
Officier de la Légion d'Honneur.

Imp. Peigné, Dinan